

SNA News

Numéro 28
mai 2009

Un service d'information du Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale (ISWGNA) publié par la DSNU.

Les documents et comptes rendus de réunion du Groupe de travail peuvent être consultés à l'adresse suivante:

<http://unstats.un.org/unsd/nationalaccount/iswgna.asp>

LA COMMISSION DE STATISTIQUE ADOPTE LE VOLUME 2 DU SCN 2008 ET APPROUVE LA STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE DU SCN

Par le Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale

À sa quarantième session, en février 2009, la Commission de statistique a examiné, au titre du point de l'ordre du jour consacré à la comptabilité nationale, l'achèvement, la mise en œuvre et l'orientation future du *Système de comptabilité nationale de 2008* (SCN 2008).

Adoption du SCN 2008

La Commission a adopté le volume 2 du SCN 2008, qui, avec le volume 1, constitue la norme statistique internationale de comptabilité nationale et encourage les États Membres et les organisations régionales et sous-régionales à s'en servir pour établir leurs comptes et faciliter l'application sous tous ses aspects du Système de comptabilité nationale révisé, y compris l'établissement des rapports sur les statistiques de la comptabilité nationale présentés aux échelons national et international.

Comme l'a demandé la Commission, le Secrétariat et le Groupe de travail procéderont dès que possible à la publication du SCN 2008 dans les six langues officielles de l'ONU. Le SCN 2008 sera diffusé en un seul volume, sur papier et en ligne.

La Commission s'est déclarée particulièrement satisfaite des travaux accomplis pour la publication du SCN 2008. Elle a félicité les différents collaborateurs d'avoir mené à bien ce projet pluriannuel qu'a constitué la mise à jour du SCN.

Stratégie de mise en œuvre

La Commission a appuyé la stratégie envisagée pour la mise en œuvre du SCN 2008, qui est fondée sur les principes de la planification stratégique, de la coordination, du contrôle et de la diffusion de l'information, et l'amélioration des systèmes statistiques, et prié le Groupe de travail de prêter une attention particulière au perfectionnement des statistiques économiques de base et à la nécessité de veiller à la concordance et à l'harmonisation de toutes les statistiques sectorielles provenant d'autres cadres macroéconomiques avec les comptes nationaux, et de prendre en considération la situation particulière de tel ou tel pays et de laisser à chacun une marge de manœuvre dans le programme de mise en œuvre.

La Commission a appuyé énergiquement les principales modalités de mise en œuvre : formation, coopération technique, manuels, recherche et activités de sensibilisation. Elle a fait observer que le Groupe de travail devrait coordonner ses activités afin d'élaborer des manuels, des guides de mise en œuvre, des outils de collecte de données et du matériel de formation standardisé, et de favoriser l'utilisation de méthodes modernes et novatrices, telles que l'enseignement à distance et les bases de données, pour permettre d'accéder aisément à un ensemble d'informations concernant notamment les pratiques de référence, et de faciliter la mise en œuvre du SCN 2008. Elle a accordé une

large place à l'élément activités de sensibilisation de la stratégie de mise en œuvre et à l'importance que revêtait une stratégie mondiale de diffusion des connaissances sur les systèmes de comptabilité nationale, en particulier en vue d'encourager l'application du SCN 2008.

Consciente de l'importance du rôle que jouent les commissions régionales et leurs comités consultatifs pour faciliter la coopération et la coordination des activités se rapportant au programme de mise en œuvre du SCN à l'échelle régionale, la Commission s'est félicitée des initiatives prises par les commissions régionales et les autres partenaires de développement aux fins de collaborer à l'application du nouveau système.

La Commission a demandé qu'un rapport lui soit présenté, à sa session suivante, sur

l'état d'avancement du programme de mise en œuvre.

Orientation future

La Commission a examiné les conclusions du forum de haut niveau tenu en 2008 sur l'orientation future du SCN, qui ont confirmé que les comptes macroéconomiques définis dans la réunion de 2008 offrent une base solide pour rendre compte de phénomènes économiques qui par nature présentent des liens mutuels d'ampleur mondiale. Il convient donc de définir des modalités pour veiller à ce que le SCN demeure pertinent. La Commission a prié le Groupe de travail de lui rendre compte, à sa session suivante, des progrès accomplis dans le programme de recherche du SCN 2008.

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE DU SCN 2008

Par le Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale

Ce résumé donne un aperçu des principaux éléments de la stratégie de mise en œuvre du SCN 2008 que la Commission de statistique a vigoureusement appuyée à sa dernière session. (Voir dans ce numéro de *News and Notes* l'article sur les décisions adoptées par la Commission à sa session de 2009.) On y trouvera également des informations sur les outils et les modalités que le Groupe de travail compte utiliser pour promouvoir la stratégie, ainsi que sur les activités prévues par les organisations membres du Groupe de travail pour renforcer les capacités institutionnelles des pays. Des mécanismes de coordination, de contrôle et de diffusion de l'information, ainsi qu'une stratégie de financement, ont également été prévus dans la stratégie de mise en œuvre.

La stratégie prend pour point de départ les différents degrés d'avancement de la mise en œuvre du SCN selon les pays et les régions. On comprend bien que la stratégie détaillée devra tenir compte de la nécessité d'une coordination régionale et infrarégionale, le niveau de développement statistique étant différent selon les pays.

Pour définir la stratégie, on s'est fondé sur les résultats des consultations régionales tenues entre 2006 et 2008 par les organisations membres du Groupe de travail, et on a précisé les principes de la mise en œuvre et tenu compte des points de vue des utilisateurs, des producteurs et des responsables de l'élaboration et de l'analyse des politiques. Il faut citer à cet égard la Conférence internationale sur la diffusion des normes internationales et la coordination dans le domaine des comptes nationaux organisée à Luxembourg en mai 2008, qui a abouti aux *Recommandations de Luxembourg*. (Pour plus de précisions, voir l'article consacré aux *Recommandations de Luxembourg* dans le numéro 27 de *SNA News and Notes*.)

Objectif de la stratégie de mise en œuvre

La stratégie a pour objet d'appuyer une saine gestion macroéconomique et une formulation des politiques ancrée dans les faits, grâce à la compilation et à la communication régulières de statistiques sur les comptes nationaux et de données de base

connexes par les systèmes statistiques nationaux, régionaux et internationaux.

Principes de base de la stratégie de mise en œuvre

La stratégie repose sur trois grands principes : planification stratégique, coordination, contrôle et diffusion de l'information, et amélioration des systèmes statistiques. À cet égard, le Groupe de travail prêtera une attention particulière au perfectionnement des statistiques économiques de base et à la nécessité de veiller à la concordance et à l'harmonisation de toutes les statistiques sectorielles provenant d'autres cadres macroéconomiques avec les comptes nationaux afin de prendre en considération la situation particulière de tel ou tel pays et de laisser à chacun une marge de manœuvre dans le programme de mise en œuvre.

La planification stratégique est un principe essentiel si l'on veut mobiliser un soutien politique et financier aux efforts consentis pour les statistiques. La mise en œuvre du SCN utilise des cadres de planification stratégique pour établir une corrélation entre les objectifs nationaux de développement et un programme de travail visant le renforcement des capacités statistiques. Par la planification stratégique, on peut mettre en lumière les points forts et les points faibles des capacités statistiques servant à produire les principaux indicateurs économiques et à réunir les données de base. Cette méthode permet aussi de dresser un échéancier de tâches à accomplir pour corriger les faiblesses. Les pays peuvent s'en servir pour réunir les informations dont ils ont besoin afin de suivre leurs propres programmes de développement économique, et pour consulter les utilisateurs.

Le principe de la coordination, du contrôle et de la diffusion de l'information sert à préciser clairement les rôles respectifs des organisations internationales et régionales, des bailleurs de fonds et des pays bénéficiaires, et à garantir que les interventions des uns et des autres sont complémentaires et efficaces. La coordination consiste à déterminer le calendrier et l'enchaînement des interventions. Le contrôle sert à évaluer l'efficacité des programmes d'assistance technique et les enseignements tirés, et à utiliser les ressources efficacement. La diffusion de l'information permet de tenir les parties intéressées au courant des progrès réalisés et des questions opérationnelles. Pris ensemble, la

coordination, le contrôle et la diffusion de l'information concourent à la réalisation des objectifs nationaux et régionaux, et permettent de comparer les indicateurs internationaux à des valeurs de référence convenues pour évaluer les progrès accomplis dans l'élargissement de la portée du système de comptabilité nationale et son application. Le contrôle, la diffusion de l'information et l'évaluation devraient également servir à recenser les obstacles à la mise en œuvre, de manière à intervenir au bon moment pour rester sur la bonne voie.

Améliorer les systèmes statistiques est un principe dont l'application consiste à renforcer le système statistique national élément par élément, étayant ainsi l'ensemble des procédés de production de statistiques. Les systèmes statistiques seront améliorés si l'on utilise un programme commun de mise en œuvre du SCN 2008, coordonné aux échelons national, régional et international, et des statistiques économiques connexes pour réunir les capacités nationales nécessaires à la production de statistiques officielles de meilleure qualité.

Modalités de la stratégie de mise en œuvre

La stratégie de mise en œuvre du SCN 2008 repose sur **cinq modalités** : formation, coopération technique, manuels, recherche et activités de sensibilisation. On a conservé, avec un équilibre différent, les quatre modalités retenues pour la mise en œuvre du SCN 1993, à savoir la formation, la coopération technique, l'élaboration de manuels et de guides, et le parrainage de recherches. On fera une place plus importante que par le passé aux étapes successives de la production de statistiques qui précèdent l'intégration des données dans les comptes nationaux, à savoir la collecte et le traitement des données de base, et au contexte institutionnel. Un cinquième élément, la sensibilisation, a été ajouté.

On organisera des séminaires et des ateliers de **formation** nationaux et régionaux afin de faciliter le transfert des connaissances en matière de comptabilité nationale et de statistiques économiques connexes au niveau national. Les réseaux régionaux de connaissances existants se mobiliseront et collaboreront avec le Groupe de travail intersecrétariats pour mettre au point et dispenser un enseignement et une formation sur le SCN et les normes macroéconomiques

correspondantes. On enrichira le site Web du SCN 2008 de façon à disposer d'une base de connaissances sur les statistiques économiques et les normes macroéconomiques, les directives de compilation et les pratiques optimales, avec des liens hypertexte vers d'autres organisations.

La **coopération technique** se fera dans le cadre de missions consultatives, en collaboration directe avec le personnel des instituts nationaux de statistique, ce qui encouragera l'utilisation du SCN 2008 comme principal cadre d'intégration des systèmes statistiques nationaux.

Il faut que les programmes de formation et de coopération technique mettent davantage l'accent que par le passé sur : a) l'élaboration et la tenue à jour de registres d'entreprises et de programmes de collecte de données pour produire des données de base pertinentes; et b) les structures et les procédures institutionnelles, dans le cadre d'accords interorganisations, axés sur la création de comités consultatifs et du renforcement du dispositif législatif et réglementaire relatif à la mise en commun de données. Les programmes de formation et de coopération technique organisés à l'intention des pays qui demandent à bénéficier d'une assistance sont davantage axés sur la participation directe des pays et l'intégration du renforcement des capacités statistiques dans la programmation nationale.

Si l'on veut relever au cours des 10 prochaines années les défis que pose l'amélioration des comptes nationaux dans les pays dotés d'un système statistique moins avancé, il faut que les activités de formation et de coopération technique fassent une plus grande place au renforcement des capacités institutionnelles et au développement des sources de données. Parallèlement, les pays qui possèdent des systèmes statistiques perfectionnés ont prévu une série d'activités pour mettre en œuvre le SCN 2008, généralement assorties de délais précis. Les pays de l'Union européenne et la plupart des pays membres de l'OCDE ont indiqué qu'ils comptaient appliquer le SCN 2008 d'ici à 2014 au moyen d'une série d'activités d'adaptation des versions révisées de la Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique (CITI) et de la Classification centrale de produits (CPC).

Pour faciliter la mise en œuvre du SCN 2008, le Groupe de travail intersecrétariats publiera des **manuels** méthodologiques et de nouveaux guides de compilation et apportera des révisions à ceux qui existent déjà. L'objectif de ces manuels est de préciser les meilleures pratiques en vue de créer des cadres institutionnels modernes, d'établir des registres, de recueillir des données administratives et d'enquête, de mettre en place et de gérer des dispositifs d'intégration, et de diffuser les données relatives aux comptes nationaux et les statistiques économiques connexes. Les manuels traiteront des questions de qualité et de diffusion des données et fourniront des conseils pratiques sur les méthodes de compilation. C'est aux organisations membres du Groupe de travail qu'il incombera d'élaborer les manuels, en collaboration avec d'autres organismes internationaux.

Des activités de **recherche** seront menées afin de garantir que les recommandations formulées dans le SCN tiennent compte des nouvelles conditions économiques. Elles aideront à élaborer des directives méthodologiques et à organiser de nouveaux secteurs de la comptabilité. Les travaux seront consacrés plus particulièrement aux notions du SCN 2008 et aux directives sur la compilation. Ils permettront au Groupe de travail d'orienter la marche à suivre pour accroître la portée, la fréquence et le degré d'actualité des statistiques sur le cadre central des comptes nationaux, compte tenu des différences entre pays sur le plan des capacités statistiques. Dans le cadre du programme de recherche sur le SCN, la Division de statistique de l'ONU continuera, en collaboration avec les autres organisations internationales, à jouer son rôle de coordination et à répartir les tâches entre les différents collaborateurs. Des spécialistes de la comptabilité nationale de différents pays participeront aux discussions et les membres du Groupe consultatif d'experts de la comptabilité nationale fourniront des services consultatifs. Un dialogue plus large et soutenu sera engagé avec les milieux universitaires, les spécialistes de la comptabilité d'entreprise, les autorités chargées de la réglementation et les entreprises.

On ajoutera aux modalités existantes de la stratégie de mise en œuvre un élément supplémentaire, la **sensibilisation**, afin de stimuler la demande de données de

comptabilité nationale et d'encourager l'utilisation des comptes. Cet élément sera important, car il faut inciter les pays à se doter de programmes viables de statistiques économiques et de comptabilité nationale et à les tenir à jour, et à faire connaître l'intérêt du SCN 2008 pour les politiques nationales. Partie intégrante de la stratégie de mise en œuvre, les activités de sensibilisation visent à favoriser un dialogue permanent entre les producteurs de statistiques, les divers échelons de l'appareil de l'État, les entreprises, les milieux universitaires et le public sur les besoins de statistiques officielles des usagers et les progrès réalisés dans la satisfaction de ces besoins. Une communication permanente peut être mise en place au moyen d'ateliers ciblés, de conférences, de communiqués de presse et de supports promotionnels mettant en lumière le cadre de référence général du SCN. Les activités de sensibilisation aideront à promouvoir des statistiques de comptabilité nationale de bonne qualité, élément essentiel pour mettre en place une politique macroéconomique saine. L'intégration de statistiques de base dans les comptes macroéconomiques permet de créer un ensemble cohérent de statistiques et d'indicateurs qui ancre la formulation de politiques dans les faits.

Cadre institutionnel de la mise en œuvre

Compte tenu de l'environnement multipartite dans lequel s'inscrit la stratégie de mise en œuvre du SCN, il faut prévoir une structure qui coordonne les activités, suive les progrès et les fasse connaître, aux niveaux sous-régional, régional et international. Cette structure facilitera la mise en commun de l'information sur l'élaboration et l'exécution de la stratégie.

La stratégie de mise en œuvre du SCN utilise une structure d'information à l'appui des activités de programmation et de contrôle nécessaires, dans cet environnement multipartite, à la coordination aux échelons régional et national. Le Groupe de travail collabore avec les commissions régionales en vue de faire adopter un tel système d'information, qui est des plus indiqués pour favoriser une programmation, un contrôle et

une diffusion de l'information efficaces. On utilisera le modèle d'information du projet pour inciter les organisations à coopérer à la mise en place des éléments de la stratégie. Ce système d'information cohérent devrait aider à signaler en temps utile les effets de synergie possibles ainsi que les doubles emplois à éviter et les lacunes à combler dans les programmes de travail. En outre, tous les organismes participants utiliseront une structure de documentation normalisée.

Les commissions régionales et leurs comités consultatifs ont un rôle important à jouer pour faciliter la coopération et la coordination des activités de mise en œuvre du SCN à l'échelle régionale. On envisage de mobiliser les dispositifs régionaux de coordination existants – comités ou groupes de travail de statistique – et des groupes de pilotage créés selon les besoins, les commissions régionales faisant office de secrétariat. On n'envisagera d'instituer de nouvelles structures de coordination que dans les cas où ce sera strictement nécessaire. Les initiatives de collaboration prises par les commissions régionales et les autres partenaires de développement peuvent élargir la participation des pays. On trouvera des renseignements complémentaires sur la mise en œuvre du SCN au niveau régional dans un article distinct de ce numéro de *News and Notes*.

Le Groupe de travail a envisagé de créer un dispositif, par exemple un groupe consultatif intersecrétariats ou intergouvernemental, qui serait composé de représentants des structures de coordination régionale et qui serait chargé de le conseiller sur la conduite et la gestion d'un programme de travail cohérent pour la mise en œuvre du SCN 2008. Le modèle d'information du projet est décrit plus en détail dans le document d'information intitulé « Implementation Strategy for the System of National Accounts, 2008 » (voir: <http://unstats.un.org/unsd/statcom/doc09/BG-SNA2008.pdf>).

EXAMEN DE LA STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE DU SCN PAR LES COMMISSIONS REGIONALES ET LE GROUPE DE TRAVAIL INTERSECRETARIATS

Par le Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale

Le Groupe de travail a tenu une réunion avec les commissions régionales durant la quarantième session de la Commission de statistique de l'ONU, en février 2009, afin d'examiner la stratégie de mise en œuvre du SCN. Il a présenté un aperçu des principaux éléments de la stratégie, à savoir :

- Le cadre de planification stratégique envisagé et les principaux éléments des stratégies nationales de développement de la statistique;
- La structure d'information commune proposée pour améliorer la coordination, le contrôle et la diffusion des informations sur le programme de mise en œuvre du SCN;
- Les principales modalités retenues pour la mise en œuvre du SCN, à savoir : séminaires et ateliers de formation sur le SCN et les statistiques économiques connexes, coopération technique, manuels, guides et matériel de formation, recherche, et activités de sensibilisation;
- Les travaux en cours pour la création sur le Web d'une base de connaissances sur les statistiques économiques et les normes macroéconomiques;
- La structure de gouvernance proposée pour le programme de mise en œuvre, dans laquelle les participants devraient envisager des dispositifs de coordination au niveau international (le Groupe de travail étant conseillé par un groupe consultatif intersecrétariats ou intergouvernemental) et au niveau régional (comité de coordination régionale); et
- Le calendrier et l'ordre d'exécution proposés pour un programme pluriannuel de mise en œuvre.

L'importance d'un cadre stratégique pour la mise en œuvre du SCN a été soulignée. Cependant, étant donné que de nombreux pays et régions utilisaient déjà une forme ou une autre de cadre stratégique, il ne fallait pas que le cadre de planification des stratégies nationales de développement de la statistique soit normatif. Mieux valait mettre l'accent sur la planification stratégique afin de faciliter la réalisation des objectifs prioritaires et d'éviter une mise en œuvre fragmentaire du

SCN. Les représentants des commissions régionales ont précisé le rôle de ces dernières dans la coordination de la coopération régionale en matière de statistique. On a estimé que la mise en œuvre du SCN était un projet ambitieux qui exigeait une bonne préparation et des plans réalistes. Afin de trouver un équilibre entre les besoins des uns et des autres, il importait de consulter toutes les parties prenantes.

De l'avis général, une structure d'information commune contribuerait pour beaucoup à la coopération entre les parties prenantes et permettrait de suivre les progrès réalisés dans l'accroissement de la portée et du degré de ventilation des comptes nationaux. Les participants ont estimé que les repères utilisés pour suivre l'avancement de la mise en œuvre demeuraient valables, mais qu'il importait de tenir compte des données de base et de l'assistance technique nécessaires pour parvenir à un stade particulier, au lieu de considérer uniquement le résultat final. On a souligné qu'il valait mieux utiliser les systèmes d'information, de classification et de contrôle existants plutôt que de créer un nouveau mécanisme de contrôle, en précisant toutefois qu'il devrait y avoir un seul point d'accès au système d'information. Les quatre éléments d'une structure d'information sur les programmes et les résultats ont été largement acceptés, à savoir : étapes de la mise en œuvre; système général de diffusion des données sur les plans et priorités d'un pays; information sur les activités des donateurs au moyen de la classification des activités statistiques utilisée par la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe dans le rapport du Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle (PARIS21) sur les activités menées par les partenaires à l'appui de la statistique; cadre d'évaluation de la qualité des données pour recueillir des informations sur l'amélioration de la qualité. Certaines mises au point pourraient cependant se révéler nécessaires dans les systèmes existants. Il convient également de préciser les responsabilités et le calendrier d'établissement de la structure d'information nécessaire à la mise en œuvre du SCN, ainsi que la périodicité des mises à jour. On a exprimé des

préoccupations concernant la concurrence entre les programmes statistiques et souligné qu'il faudrait élaborer le programme de mise en œuvre en tenant compte de cette question. Les participants ont préconisé une coordination souple, plutôt que rigide, des programmes de mise en œuvre du SCN.

La grande majorité des participants s'est prononcée en faveur des modalités proposées dans le cadre du programme de mise en œuvre du SCN, encore que l'on ait souligné qu'il faudrait faire largement appel aux outils modernes et novateurs. La base de connaissances créée par la Division de statistique de l'ONU a été citée comme un bon exemple à approfondir. Deux points importants ont été soulevés, à savoir la nécessité de garantir la qualité des informations publiées sur le site Web et la question de savoir à qui appartenaient les documents. Il est ressorti clairement du débat qu'il y avait de vastes réseaux de formation aux échelons international, régional et national et qu'il importait de les mobiliser. Il faudrait incorporer dans la base de connaissances une liste des programmes et des outils pédagogiques regroupés par domaine thématique, en indiquant les langues dans lesquelles ils étaient disponibles. Les participants ont souligné la nécessité de normaliser le matériel de formation. Ils ont également insisté sur l'importance de mettre au point des outils de sensibilisation et une

stratégie commune de communication en vue de promouvoir l'utilisation des comptes nationaux aux fins de l'élaboration des politiques, et appelé l'attention sur la dépendance des systèmes de comptabilité nationale à l'égard des statistiques de base.

Tout en soulignant à quel point il importait d'établir des dispositifs de coordination aux échelons international et régional pour mener à bien la stratégie de mise en œuvre, les participants sont convenus qu'un dispositif de coordination souple serait suffisant. Les représentants des commissions régionales ont constaté avec satisfaction que la stratégie envisagée tenait compte du rôle des commissions dans l'amélioration du système statistique mondial.

Les participants se sont accordés sur le principe selon lequel le programme de mise en œuvre coïnciderait avec les étapes successives, qui restent à préciser. On a cependant fait observer que les exigences de la mise en œuvre du SCN variaient selon les régions et les pays, en fonction de leur niveau actuel de développement et de leurs capacités de travaux futurs. Par exemple, certains pays pouvaient en être au stade 2 ou 3, tandis que d'autres en étaient encore au stade 1. Les participants ont donc recommandé de ne pas fixer de dates pour les différentes phases de la mise en œuvre du SCN.

Réunions et séminaires

11-13 mai 2009 : Réunion du Groupe d'experts des effets de la mondialisation sur les comptes nationaux (Genève)

12-14 mai 2009 : Réunion du Groupe d'experts de la comptabilité nationale (Le Caire)

27-29 mai 2009 : Séminaire international sur l'actualité, la méthodologie et la comparabilité des estimations rapides des tendances économiques (Ottawa)

1^{er}-4 juin 2009 : Atelier technique sur l'établissement de comptes de l'eau en Amérique latine (Santiago)

8-10 juin 2009 : Atelier international sur le processus menant des données aux comptes afin de mesurer la production dans les comptes nationaux (Beijing)

8-10 juin 2009 : Réunion du Groupe de travail sur les comptes nationaux de la Communauté andine (Quito)

16-19 juin 2009 : Atelier sur la comptabilité nationale à l'intention des pays de la Communauté de développement de l'Afrique australe (Windhoek)

24-26 juin 2009 : Quatrième réunion du Comité d'experts des Nations Unies sur la comptabilité économique environnementale (New York)

2 et 3 juillet 2009 : Réunion de l'Équipe spéciale OCDE/EUROSTAT sur le traitement des permis d'émission dans les comptes nationaux (Paris)

6-9 juillet 2009 : Atelier sur la comptabilité nationale à l'intention des pays d'Asie du Sud (New Delhi)

3-13 août 2009 : Cours trimestriel FMI/CEPALC sur la comptabilité nationale (Guatemala)

17-21 août 2009 : Formation de l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique sur les statistiques de la comptabilité nationale (Tokyo)

1^{er}-4 septembre 2009 : Réunion du Groupe d'experts des classifications (New York)

7 et 8 septembre 2009 : Consultations entre le groupe de gestion du Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale et les commissions régionales sur le programme de mise en œuvre du SCN (Bangkok)

7 septembre-9 octobre 2009 : Cours du FMI sur les statistiques de la comptabilité nationale (Washington)

15-21 septembre 2009 : Séminaire d'AFRISTAT sur les comptes nationaux et l'analyse des agrégats macroéconomiques (Bamako)

21-25 septembre 2009 : Atelier organisé par la Division de statistique de l'ONU et l'Institut brésilien de géographie et de statistique sur la comptabilité environnementale et les statistiques (Rio de Janeiro)

19-21 octobre 2009 : Réunion annuelle de la CEPALC sur les comptes nationaux (Santiago)

26-29 octobre 2009 : Atelier FMI/AFRITAC Centre sur les comptes nationaux (Yaoundé)

2-4 novembre 2009 : Groupe de travail de l'OCDE sur les statistiques financières (Paris)

4-6 novembre 2009 : Groupe de travail de l'OCDE sur les comptes nationaux (Paris)

9 et 10 novembre 2009 : Réunion de l'Équipe spéciale OCDE/EUROSTAT sur le traitement des permis d'émission dans les comptes nationaux (Luxembourg)

Note de la rédaction

Le bulletin *SNA News and Notes* est un service d'information semestriel du Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale (ISWGNA) fourni par la Division de statistique de l'ONU (DSNU). Il ne reflète pas nécessairement la position officielle des membres de l'ISWGNA (Union européenne, FMI, OCDE, ONU et Banque mondiale).

SNA News and Notes est publié en quatre langues (anglais, espagnol, français et russe) et peut être consulté sur l'Internet à l'adresse suivante:

<http://unstats.un.org/unsd/nationalaccount/snanews.asp>.

Il est possible d'accéder au SCN 1993, à des fonctions de recherche, à un glossaire de la comptabilité nationale et à différents manuels de comptabilité nationale, ainsi qu'aux comptes rendus des réunions et aux rapports du Groupe de travail sur l'Internet à l'adresse suivante :

<http://unstats.un.org/unsd/sna1993/introduction.asp>.

Toute correspondance, et notamment toute demande d'abonnement gratuit, doit être envoyée à l'adresse suivante: Division de statistique de l'ONU, Bureau DC2-1520, New York, NY 10017; tél.: +1-212-963-4859, télécopie : 1 212 963 1374, adresse électronique : **sna@un.org**.
